



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



L'AEU

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme®

Un outil pour les collectivités locales et les aménageurs

Agir, en amont des décisions, pour structurer le projet en définissant des objectifs environnementaux et énergétiques à la hauteur des enjeux.



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie




L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME®

- L'objectif d'une AEU® est d'intégrer les problématiques environnementales dès les premières réflexions sans attendre les phases réglementaires (étude d'impact) ni les démarches spécifiques au bâti
- Pour quel type de projet ?
 - Toutes opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) d'extension ou de renouvellement urbain
 - Documents de planification (SCOT, PLU, PLH)



L'APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME®

- L'AEU® aborde différentes thématiques :
 - L'énergie
 - l'environnement climatique
 - l'eau et l'assainissement
 - la maîtrise des **déplacements**
 - la gestion des **déchets**
 - la **biodiversité**,
 - les **nuisances sonores**...

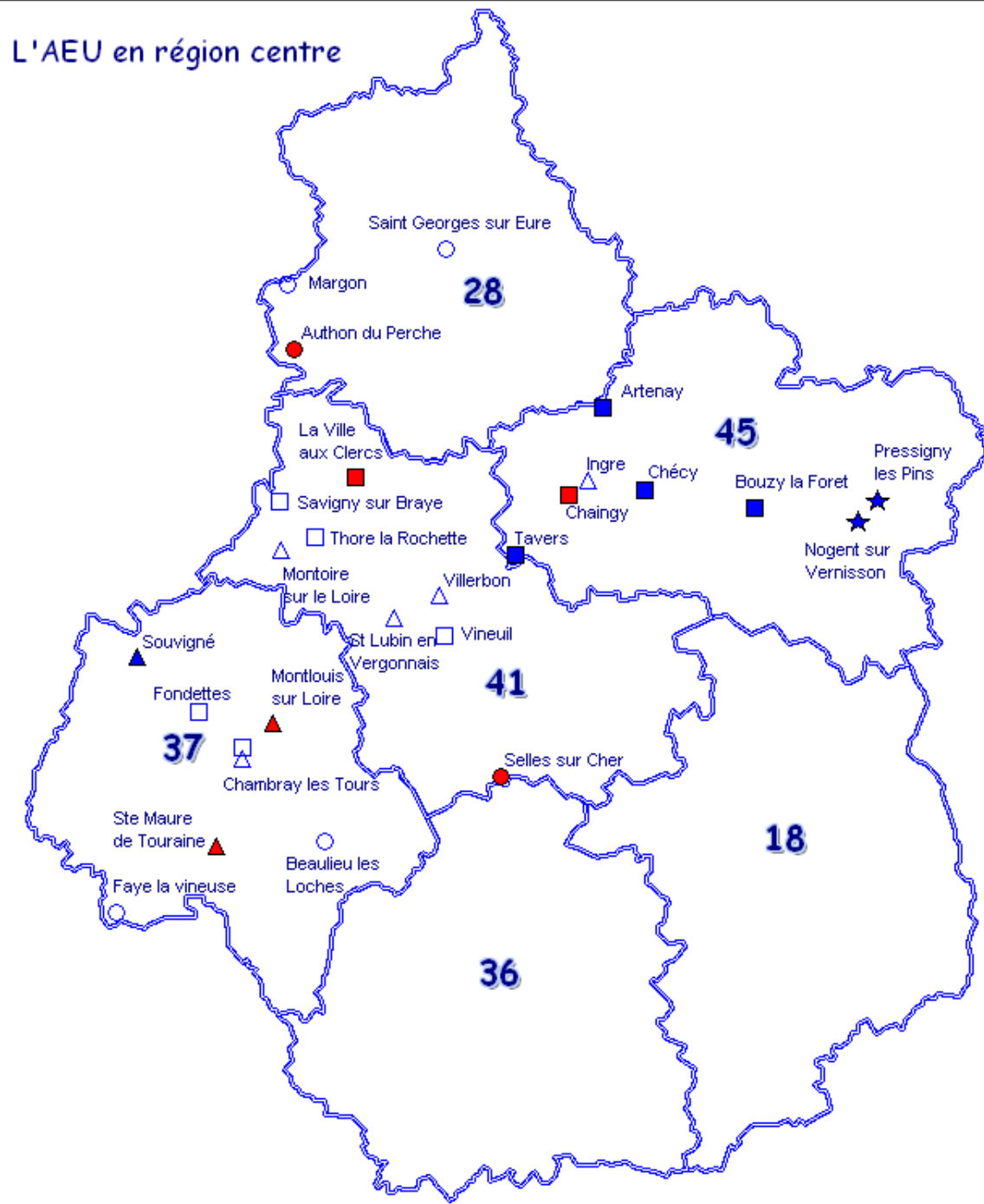


Interconnexion
des thèmes



- Pour les procédures de type PLU SCOT
 - aide de 50% d'un montant d'étude plafonné à 50 000 €
- Pour les projets d'aménagement de type ZAC ou lotissement ...
 - aide de 50% d'un montant d'étude plafonné à 20 000 €

L'AEU en région centre



AEU sur PLU	AEU sur ZAC	AEU sur lotissement
■ terminée	▲ terminée	● en cours
■ en cours	▲ en cours	○ à venir
□ à venir	△ à venir	★ AEU mixte terminée



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

DEMARCHE D'URBANISME DURABLE EN POITOU-CHARENTES

situation en septembre 2008

Projets accompagnés dans le cadre du FREE Poitou-Charentes

